Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Objet : Accord-cadre à contrats subséquents pour la prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de Cotonou des matériels et équipements au titre de l'année 2027 (pour 1 an).

BON A LANCER

Référence SIGMAP : S_MDN_125563

AAO N° 095 **/MDN/PRMP/SP-PRMP/SA du** 27 / 08 **/2026**

Identification de la procédure : **Appel d'offres Ouvert**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la défense nationale publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **07 août 2026**.

2. Le Ministère de la défense nationale a obtenu dans le cadre de son budget des crédits, afin de financer le programmes 1 de son plan de travail annuel gestion 2026 intitulé « Pilotage et soutien aux services », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la « **prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de Cotonou des matériels et équipements acquis par le Ministère de la défense nationale (au titre de 2027 pour 1 an)** » **S_MDN_125563**.

3. Le Ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des prestations relatives à la « **prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de Cotonou des matériels et équipements acquis par le Ministère de la défense nationale (au titre de 2027 pour 1 an)** » regroupées en un lot unique (montant maximum 295.000.000 FCFA).

NB : le montant prévisionnel ci-dessus indiqué est un montant annuel hors taxes.
La durée de l'accord-cadre est de un (01) an, non renouvelable.
Les variantes ne sont pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; **E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj** et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics **sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée** de 8 h à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales).

Scanné avec CamScanner

6. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de douze (12) mois. Le délai d'exécution pour chaque contrat subséquent est de soixante (60) jours en conformité avec l'IC 13.2 des DPAO, à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage ».

7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences (**conditions cumulatives**) :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des transports et transit ainsi que la manutention portuaire, justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (**2023, 2024, 2025), et de l'année en cours 2026** au moins deux (02) marchés similaires en nature c'est-à-dire portant sur des prestations d'enlèvements de matériels au port ou à l'aéroport (au moins un des marchés doit avoir pour objet l'enlèvement de matériels et équipements sensibles « matériels militaires ; munitions et armements ») et en valeur égale chacun au moins à **221.250.000 FCFA** hors taxes justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestations de service fait appuyées des copies de contrats enregistrés aux impôts (page de garde, page portant le montant et page de signature) ;

- Disposer d'un personnel clé spécialiste en transit ou déclarant en douane avec quatre (04) ans d'expérience générale au moins et ayant exécuté deux (02) marchés d'enlèvement de marchandises au port ou à l'aéroport dont au moins un a pour objet l'enlèvement de matériels et équipements sensibles « matériels militaires ; munitions et armements » ; justifié par le diplôme, le curriculum vitae, les copies des attestations de travail des expériences passées et celle en lien avec le soumissionnaire. La liste du personnel doit être conforme au modèle PER inclus dans la section II, Formulaires de soumission ainsi que les curriculums vitae du personnel.
  - **NB** : Les marchés similaires sont entendus comme étant soit des accords-cadres assortis de contrats subséquents (dont le cumul de montants est égal au montant de l'accord-cadre), soit des contrats de marché.

- Capacité financière (**conditions non cumulatives**) :

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (**2023, 2024, 2025**) un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant supérieur ou égal à **295.000.000 FCFA**, justifié par les états financiers certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables agréés établis dans les formes prescrites par l'annexe A

  ou ;

- disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédits à hauteur de **295.000.000 FCFA** hors taxes, justifié par une attestation d'une banque ou d'organismes financiers agréés par l'État béninois.

Scanné avec CamScanner

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :

- Capacité technique et expériences (**conditions cumulatives**) :

o Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des transports et transit ainsi que la manutention portuaire, justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;

BON A LANCER

o Disposer d'un personnel composé de :

- **personnel d'encadrement**, titulaire d'une licence en transport et logistique avec quatre (04) ans d'expériences générales et ayant exécuté deux (02) marchés d'enlèvement de matériels sensibles (matériels militaires ; munitions et armements) au port ou à l'aéroport justifié par le diplôme, le curriculum vitae, les copies des attestations de travail des expériences passées et celle en lien avec le soumissionnaire ».

- **personnel clé**, spécialiste en transit ou déclarant en douane avec quatre (04) ans d'expériences générales et ayant exécuté deux (02) marchés d'enlèvement de marchandises au port ou à l'aéroport dont au moins un a pour objet l'enlèvement de matériels et équipements sensibles « matériels militaires ; munitions et armements » de montant au moins égal à **221.250.000 FCFA** hors taxes justifié par le diplôme, le curriculum vitae, les copies des attestations de travail des expériences passées et celle en lien avec le soumissionnaire ».

La liste du personnel doit être conforme au modèle PER inclus dans la section II, Formulaires de soumission ainsi que les curriculums vitae du personnel.

- Capacité financière **(conditions cumulatives)** :

o les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent avoir une assurance de risques professionnels d'un montant au moins égal à **324.500.000** FCFA pendant la validité de l'accord-cadre. L'assurance à fournir dans le cadre de cette consultation doit rester valable jusqu'à la conclusion du premier contrat de marché subséquent.

et;

o disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédits à hauteur de **295.000.000 FCFA** hors taxes, justifié par une attestation d'une banque ou d'organismes financiers agréés par l'Etat béninois.

NB : la capacité financière doit être délivrée par une institution à caractère financier agréée au Bénin. Le soumissionnaire étranger non résident à l'espace UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un

Scanné avec CamScanner

correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section VII formulaires de soumission.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de l'avis d'appel d'offres à compter du ...10/02/2026... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de 8 h à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales) **sis à Jéricho 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être contenues dans une **unique enveloppe extérieure** contenant :

- Une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (**séparément** l'offre technique et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie et des renseignements relatifs à la candidature ;
- Une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (**séparément** l'offre technique et l'offre financière), la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie, les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes ;
- **L'enveloppe unique** doit porter les mentions :
  - « Soumission à l'AOO N°095..du 27/02/26...relatif à l'accord-cadre à contrats subséquents pour la prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de cotonou des matériels et équipements au titre de l'année 2027 (pour 1 an) », la référence SIGMAP ;
  - « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ».
- S'agissant des **enveloppes intérieures**, outre les mentions ORIGINALE et COPIE, elles doivent porter les mentions ci-après :
  - « Soumission à l'AOO N°.095...du 27/02/26relatif à l'accord-cadre à contrats subséquents pour la prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de cotonou des matériels et équipements au titre de l'année 2027 (pour 1 an) », la référence SIGMAP ;
  - « le nom et l'adresse du soumissionnaire »

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

Scanné avec CamScanner

- **NB : Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

Cette enveloppe unique est à déposer à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj** sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée) de 8 h à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales) au plus tard le 01 / 10 / **2026**, à **10 heures**, heure locale. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj** sis à Jéricho ; 2ème étage de l'immeuble AZONWAKIN, le .....01.1.10.1.2026..... à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant au moins égal à **2.950.000 FCFA**. La garantie à fournir dans le cadre de cette consultation doit rester valable jusqu'à la conclusion du premier contrat de marché subséquent.

Cette garantie est à renouveler à l'occasion de la présentation des offres préalablement à la conclusion de chaque contrat de marché subséquent.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 27 / 08 /2026

Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA
Personne Responsable des Marchés Publics/MDN

Scanné avec CamScanner